

Création de la liaison routière entre la RN20 et la RD68 dans le département des Pyrénées-Orientales

Janvier
2015

Dossier de presse

PLUS DE FLUIDITÉ

DANS LES ÉCHANGES TRANSFRONTALIERS

PLUS DE SÉCURITÉ

POUR TOUS LES USAGERS DE LA ROUTE

MOINS DE NUISANCES

POUR LES RIVERAINS DE LA RN20
À BOURG-MADAME



INAUGURATION DE LA NOUVELLE LIAISON ROUTIÈRE
JEUDI 15 JANVIER 2015 À PARTIR DE 10 HEURES

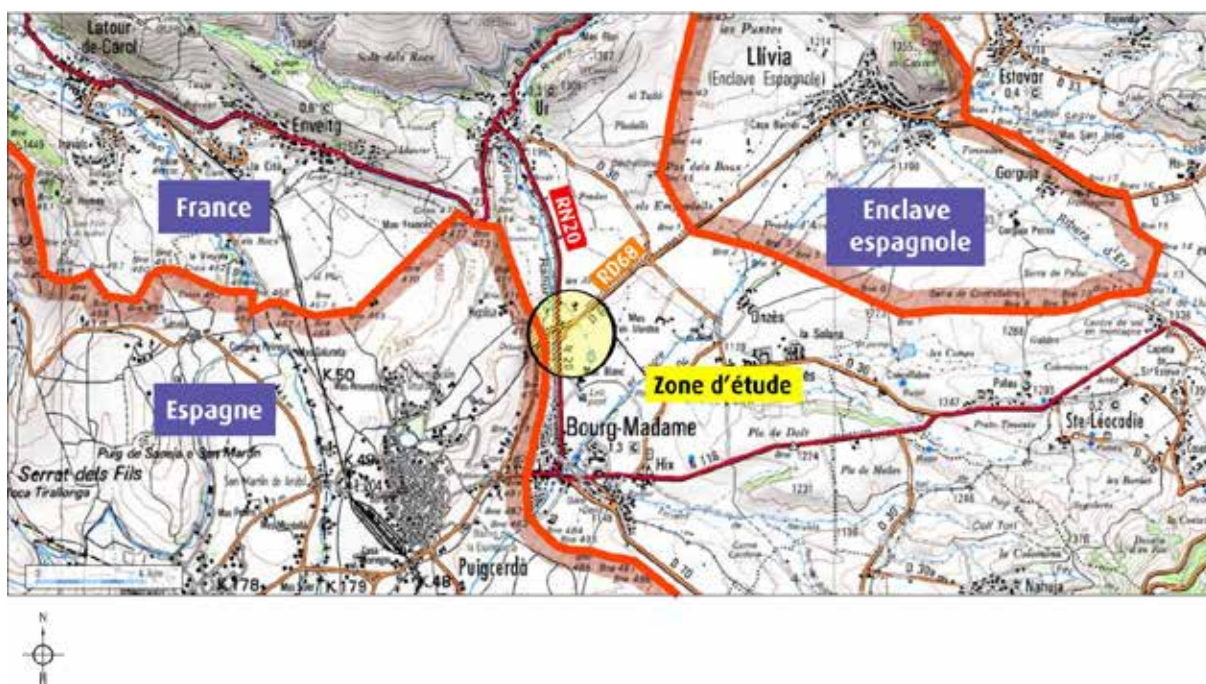
Sommaire

1. Le projet de liaison routière RN20-RD68 : localisation, constats et objectifs	3
1.1. Un projet à la jonction des territoires français et espagnol	3
1.2. Avant l'aménagement : des problèmes de sécurité routière et de nuisances pour les riverains liés à un trafic de poids-lourds soutenu sur ces axes de circulation transfrontaliers	4
1.3. Un aménagement au bénéfice de l'ensemble du territoire	6
§ Plus de sécurité et de fluidité	6
§ Une amélioration du cadre de vie pour les habitants de Bourg-Madame	7
§ Une meilleure desserte pour l'hôpital de Cerdagne à Puigcerdá	7
2. Zoom sur les aménagements réalisés : caractéristiques et déroulement des travaux	8
2.1. Le projet en détails	8
§ Le giratoire sur la RN20	9
§ Le giratoire sur la RD68	9
§ La liaison entre la RN20 et la RD68	9
§ Les aménagements connexes	9
2.2. Plan de circulation après aménagement	10
2.3. Retour sur le déroulement des travaux (juin-octobre 2014)	10
§ 3 mois de période de préparation	10
§ 4 mois de travaux pour créer la liaison routière entre la RN20 et la RD68	11
§ Une circulation maintenue sur la RD68 pendant toute la durée des travaux ...	12
§ Les travaux en images	12
2.4. Modification de la dénomination des voies	14
3. Acteurs et financement du projet	15
3.1. Qui fait quoi ?	15
3.2. Budget de l'opération	15

1 • Le projet de liaison routière RN20-RD68 : localisation, constats et objectifs

1.1. Une opération à la jonction des territoires français et espagnol

Le projet de liaison routière RN20-RD68 se situe sur les communes de Bourg-Madame et Ur mais concerne un territoire plus large intégrant notamment l'enclave espagnole de Llivia.



Classée Grande Liaison d'Aménagement du Territoire (GLAT), la route nationale 20 relie Porté-Puymorens à Bourg-Madame et fait partie d'un axe d'intérêt européen entre Toulouse et Barcelone.

La route départementale 68 a le statut particulier de « route neutre », telle que prévue dans le Traité des Pyrénées. Elle relie Llivia, enclave espagnole en territoire français, à Puigcerdà de manière directe et sans obstacle.

Le projet, du fait de sa localisation et des axes routiers concernés, a nécessité des échanges approfondis entre les autorités françaises et espagnoles afin de trouver la solution technique qui réponde au mieux aux attentes des différents acteurs concernés.

1.2. Avant l'aménagement :
des problèmes de sécurité routière et de nuisances pour les riverains
liés à un trafic poids-lourds soutenu sur ces axes de circulation transfrontaliers

Les RN20 et RD68 sont deux des routes les plus fréquentées de la Cerdagne. Elles connaissent notamment une augmentation de leur fréquentation durant les périodes estivale et hivernale.

Avant la création de cette nouvelle liaison routière, les échanges entre la RN20 et la RD68 n'étaient pas sécurisés.

Ainsi, depuis la commune d'Ur, il était impossible de rejoindre directement la RD68 via la RN20. De plus, la circulation depuis la RD68 vers la RN20 ou depuis Bourg-Madame vers la RD68 s'effectuait par la RD68a dans des conditions de sécurité peu satisfaisantes.

Le trafic en quelques chiffres :

5136 véhicules par jour sur la RN20
dont 5% de poids-lourds,
au Nord de Bourg Madame

*(données de la Direction Interdépartementale
des Routes du Sud-Ouest - 2011)*

4863 véhicules par jour sur la RD68,
au niveau du Pont de Llivia

*(données du Conseil Général
des Pyrénées-Orientales - 2011)*



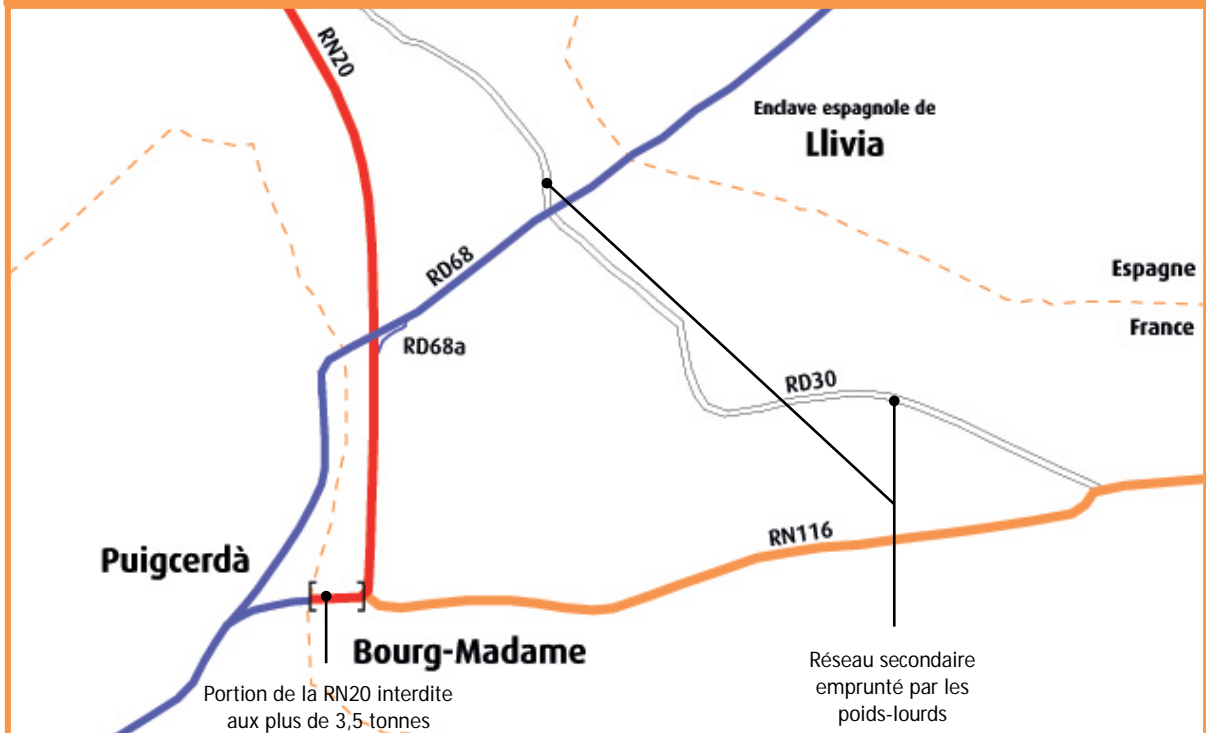
Vue aérienne de la jonction RN20-RD68 au niveau du Pont de Llivia (avant aménagement) - © DREAL Languedoc-Roussillon

Axe routier d'intérêt européen entre Toulouse et Barcelone, la RN20 est largement empruntée par un trafic de transit international. Interdits dans la traversée de Bourg-Madame, les poids lourds de plus de 3,5 tonnes se reportaient alors sur un réseau secondaire pas calibré pour les accueillir, renforçant ainsi les problèmes liés à la sécurité routière et engendrant des coûts d'entretien supplémentaires.

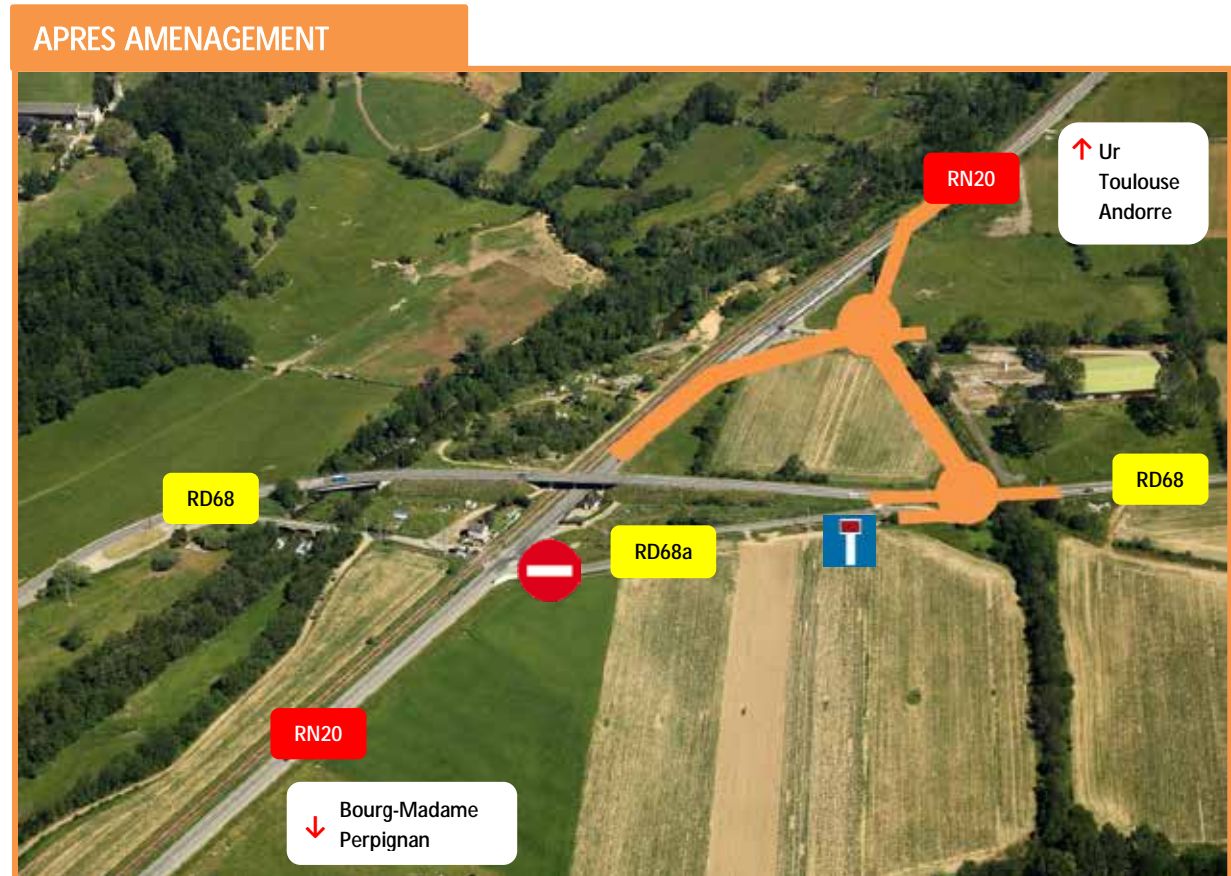
AVANT AMENAGEMENT

En direction de l'Espagne,
les poids-lourds en provenance de Toulouse (RN20) devaient faire demi-tour à Bourg-Madame et emprunter un carrefour dangereux pour rejoindre la RD68a puis la RD68.

Pour rejoindre Perpignan,
les poids-lourds en provenance d'Espagne devaient emprunter un carrefour en T à visibilité réduite sur la RN20.



Le projet a donc pour objectif principal d'optimiser les conditions générales de circulation et d'améliorer la sécurité et la qualité de vie aux abords de la route nationale qui traverse, en section réduite, la commune de Bourg-Madame.



1.3. *Un aménagement au bénéfice de l'ensemble du territoire*

§ *Plus de sécurité et de fluidité*

Côté sécurité routière, le projet a permis l'amélioration générale des conditions de circulation et notamment des conditions d'écoulement du trafic routier international. La liaison entre la RN20 et la RD68 permet de fluidifier la circulation et de dissuader les chauffeurs routiers d'emprunter le réseau départemental, notamment la RD30.

Aujourd'hui, tous les échanges entre la RN20 et la RD68 sont possibles et s'effectuent dans de bonnes conditions de sécurité.

§ Une amélioration du cadre de vie pour les habitants de Bourg-Madame

En limitant les manœuvres de poids-lourds sur la commune de Bourg-Madame, le projet a permis une amélioration des conditions de circulation et le **renforcement de la sécurité des personnes qui vivent et se déplacent dans l'agglomération**. A court terme, la RN20 sera déclassée en voie communale au niveau de l'avenue Porte de France.



La RN20 dans la traversée de Bourg-Madame - © Commune de Bourg-Madame

§ Une meilleure desserte pour l'hôpital de Cerdagne à Puigcerdà

Le projet de liaison routière entre la RN20 et la RD68 permet également de faciliter l'accès au nouvel hôpital transfrontalier de Cerdagne, installé sur la commune espagnole de Puigcerdà.



Le nouvel hôpital transfrontalier - © Hôpital de Cerdagne

2. Zoom sur les aménagements réalisés : caractéristiques et déroulement des travaux

2.1. Le projet en détails

Le projet consiste en la création d'une liaison routière de 150 mètres de long entre la RN20 et la RD68, avec l'aménagement d'un carrefour giratoire à chaque extrémité. Ces giratoires permettent les échanges entre la RD68 et la RN20 dans tous les sens de circulation et dans de bonnes conditions de sécurité par rapport à l'ancien aménagement.

Aujourd'hui, la bretelle RD68a est une voie sans issue et les deux accès directs sur la RN20 ont été supprimés.



§ *Le giratoire sur la RN20*

Ce giratoire à 4 branches a été conçu autour d'un îlot central de 26 mètres de diamètre et d'une voie de circulation de 7 mètres de large.

§ *Le giratoire sur la RD68*

Pour le raccordement sur la RD68, deux solutions ont été étudiées : un giratoire à trois branches et un carrefour en T. L'ensemble des acteurs du projet ont fait le choix de la sécurité et de la fluidité en optant pour l'implantation d'un giratoire à trois branches sur l'axe actuel de la RD68.

Comme pour le giratoire de la RN20, celui de la RD68 se compose d'un îlot central de 26 mètres de diamètre et d'une voie de circulation de 7 mètres de large tout autour.

§ *La liaison entre la RN20 et la RD68*

Avec une voie de 3,50 mètres de large dans chaque sens de circulation, ce barreau routier permet de relier la RN20 à la RD68.

§ *Les aménagements connexes*

Dans le cadre de ces travaux, l'Etat a assuré le rétablissement des canaux d'irrigation et des accès aux parcelles cultivées.

Rappel de l'historique du projet

Dans les années 1990 :

Le projet intitulé « aménagement du nœud routier de Puigcerdá - Bourg Madame » qui avait pour principal objectif l'amélioration de l'axe Toulouse-Barcelone via E9, n'aboutit pas faute de soutien local.

2002 :

Le projet est relancé lors de la rencontre des directeurs des routes de France et d'Espagne. Il est décidé que la traversée de Bourg-Madame par le trafic poids-lourd pourrait être évitée grâce à la réalisation de carrefours de type giratoire sur la route neutre (RD68) et la RN20.

Septembre 2004 :

Cette solution est validée par la Direction des Routes du Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer.

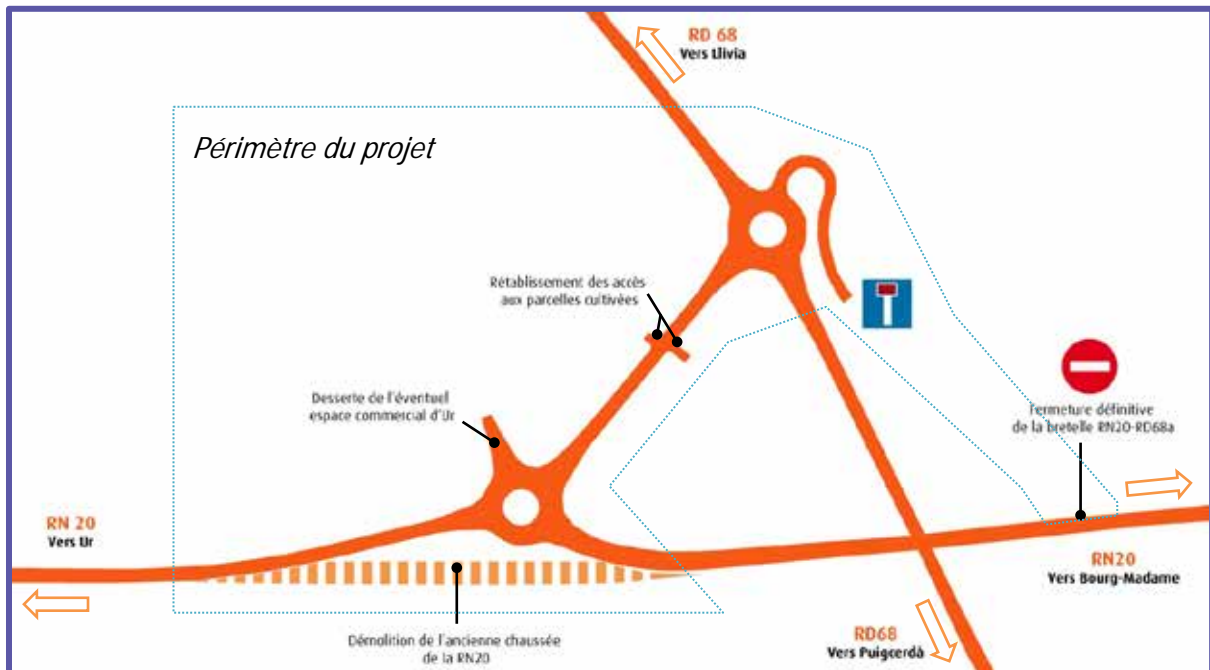
20 octobre 2005 :

Le projet est déclaré d'utilité publique pour une durée de 5 ans par décision du Préfet des Pyrénées Orientales. Les travaux n'ayant pas été lancés dans ce délai de 5 ans, la déclaration d'utilité publique est prorogée pour cinq années supplémentaires le 26 mars 2010.

2011 :

Reprise des études déjà menées par la DREAL Languedoc-Roussillon et engagement de nouvelles concertations avec les services des États Français et Espagnol pour aboutir à un projet compatible avec les attentes de chacun.

2.2. Plan de circulation après aménagement



Vue sur le nouveau giratoire de la RN20 depuis le pont de Livia (RD68)
© DREAL Languedoc-Roussillon



Vue sur le giratoire de la RD68 depuis le nouveau barreau routier - © DREAL Languedoc-Roussillon

2.3. Retour sur le déroulement des travaux (juin - octobre 2014)

§ 3 mois de période de préparation

Avant le lancement effectif des travaux, entre mars et mai 2014, l'antenne locale de l'entreprise Colas, titulaire du marché de réalisation de l'aménagement, a préparé tous les documents et plans d'exécution du projet nécessaires à la bonne mise en œuvre du chantier.

§ 4 mois de travaux pour créer la liaison routière entre la RN20 et la RD68

Les travaux se sont déroulés de mi-juin à début novembre 2014, intégrant une interruption programmée du chantier pendant deux semaines au mois d'août. Malgré des terrains d'intervention difficiles, les entreprises en charge des travaux ont su s'adapter pour mener à bien le chantier.

L'aménagement a été réalisé en 8 phases d'intervention successives :

§ Phase 1 (mi-juin) :

Installation du chantier et préparation du terrain d'intervention
(mise en place de la signalisation temporaire, débroussaillage et dégagement des emprises)

§ Phase 2 (mi-juin à fin juin) :

Travaux de terrassement et de gestion des réseaux

§ Phase 3 (début juillet) :

Réalisation des chaussées provisoires et aménagement des fossés existants

§ Phase 4 (mi-juillet à début septembre) :

Installation du réseau d'assainissement pluvial : grilles d'évacuation et fossés

§ Phase 5 (mi-septembre à fin septembre) :

Réalisation des chaussées définitives, des bordures et des rétablissements des accès aux parcelles agricoles

§ Phase 6 (octobre) :

Mise en place des équipements de sécurité (*glissières*) et des éléments de signalisation (*marquage au sol et panneaux*)

§ Phase 7 (début novembre) :

Démolition de l'ancienne chaussée de la RN20 et fermeture définitive de l'accès sur la RN20 via la RD68a.

§ Phase 8 (mi-novembre à mi-décembre) :

Inspection de sécurité et travaux de finition.

La mise en service de la nouvelle liaison routière entre la RN20 et la RD68 a eu lieu mi-décembre en accord avec la Direction Interdépartementale des Routes Sud-Ouest, gestionnaire des routes nationales dans le département des Pyrénées-Orientales.

§ Une circulation maintenue sur la RD68 pendant toute la durée des travaux



Les travaux ont été réalisés en journée, du lundi au vendredi, et principalement hors circulation.

Les impacts sur la circulation ont été limités.

Pour la création du giratoire sur la RD68, un alternat de circulation a été installé temporairement.

Pour les interventions sur la RN20, une déviation par la RD30 a été mise en place.

§ Les travaux en images



Après dégagement des emprises du projet, les travaux de terrassement commencent - © DREAL Languedoc-Roussillon



Les futures voies de circulation se dessinent - © DREAL Languedoc-Roussillon



Des chaussées provisoires avant l'aménagement définitif - © DREAL Languedoc-Roussillon



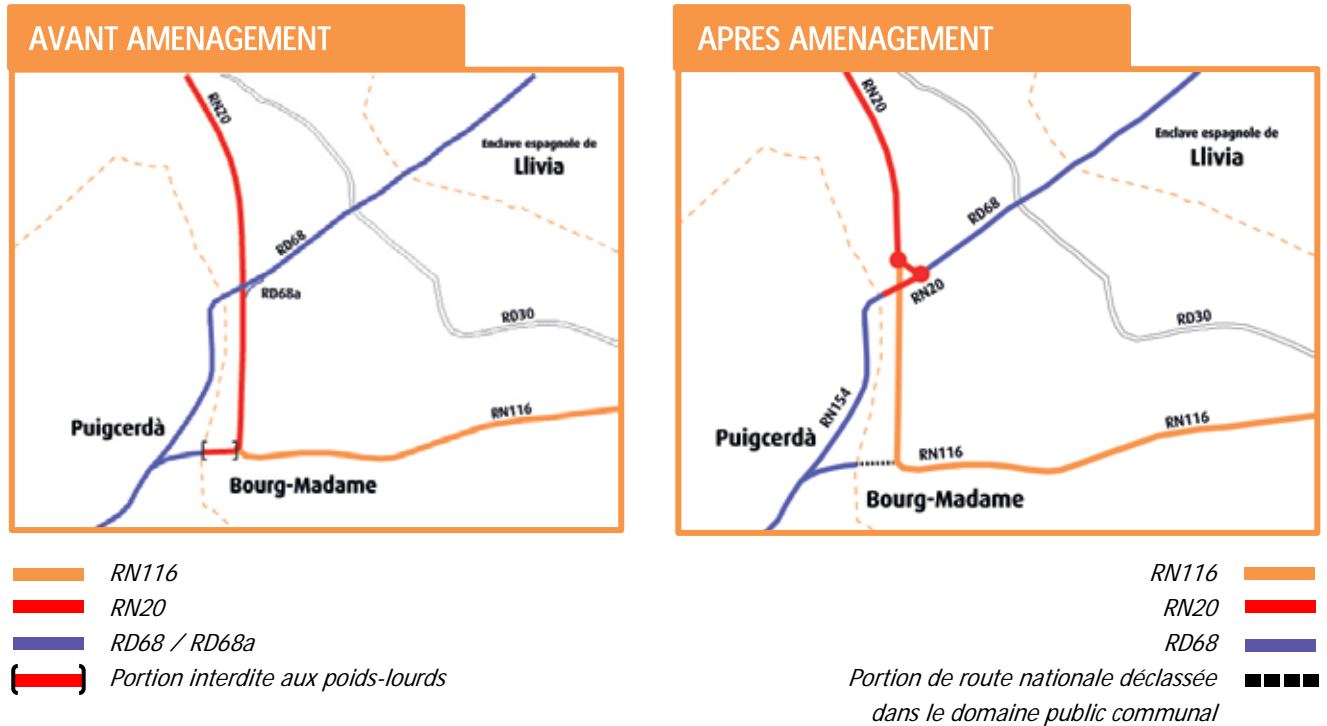
Les chaussées définitives sont réalisées - © DREAL Languedoc-Roussillon



Les bordures puis les éléments de signalisation sont mis en place - © DREAL Languedoc-Roussillon

2.4. Modification de la dénomination des voies

La modification du réseau routier local permet une meilleure lisibilité des itinéraires par les automobilistes.



La **RN116** est prolongée jusqu'au nouveau rond-point créé sur la RN20.

La **RN20** assure la continuité avec l'Espagne en empruntant le nouveau barreau routier puis l'ancienne RD68 jusqu'à la frontière et Puigcerdà.

L'**avenue de France**, dans la traversée de Bourg-Madame, ainsi que la **RD68a** sont déclassées dans le domaine public communal.

3. Acteurs et financement du projet

3.1. Qui fait quoi ?



La DREAL Languedoc-Roussillon

(*Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement*),
Maître d'ouvrage de l'opération, a piloté le projet.



La DIR Sud-Ouest

(*Direction interdépartementale des routes sud-ouest*), gestionnaire du réseau routier national dans le secteur et maître d'œuvre des études.



Intervia Études a assuré la maîtrise d'œuvre des études et du suivi des travaux.



Les travaux ont été réalisés par l'antenne locale de l'entreprise COLAS Midi-Méditerranée, titulaire du marché.

3.2. Budget de l'opération

Approuvé en 2006, le budget de l'opération s'élève à **2,5 millions d'euros**.

Les travaux ont été financés à 100% par l'État français.

Ce sont environ 4000 heures de travaux qui ont été exécutées dont 5% réalisées par des travailleurs sociaux.

Contacts DREAL Languedoc-Roussillon :

Chargée de communication : Murielle Chauvel – tel : 04-34-46-64-20

Responsable du projet : Thomas Coquerel – tel : 04-34-46-65-41

DREAL Languedoc-Roussillon

520, Allée Henri II de Montmorency - CS 69007

34034 MONTPELLIER CEDEX 02

www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr